

Impact de la croissance démographique sur la ville et sur l'environnement et politiques urbaines

Mansour KHALED KHODJA¹

¹Maître de conférences à l'université de Mostaganem

Date de réception : 26/10/2018 ; **Date de révision :** 03/01/2020 ; **Date d'acceptation :** 01/03/2020

Résumé :

Depuis l'Antiquité, de nombreux penseurs et analystes, comme Malthus, ont considéré la croissance démographique comme un fléau pour le développement social et économique des sociétés. Ces vagues humaines massives consomment toutes les ressources naturelles, en particulier les non renouvelables, et portent atteinte à l'environnement et constitue un lourd fardeau pour ces pays dans la mesure où ils ne peuvent plus fournir un abri, des vêtements, une éducation et des soins de santé à tous. La croissance démographique a des conséquences néfastes sur les villes. Les nouveaux arrivants exacerbant les crises de grands rassemblements urbains tels que la crise du logement, la délinquance juvénile...etc., et entraîne un déclin de la production agricole et de la viande, qui approvisionnent les grandes villes et les aident à satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Par conséquent, tous les pays, et en particulier ceux qui sont en voie de développement doivent contrôler leur croissance démographique et adopter des politiques démographiques et urbaines efficaces mettant fin à la consommation irrationnelle des ressources naturelles dont les générations futures ont besoin, et organiser ces villes afin d'éviter de graves catastrophes sociales, économiques et environnementales qui pourraient entraver toute tentative de progrès dans ces pays dans divers domaines vitaux.

Mots-clés : croissance démographique, ville, environnement, politique urbaine, ressources naturelles.

Abstract:

Since ancient times, many thinkers and analysts, like Malthus, have considered population growth as a scourge for the social, economic and cultural development of societies. These massive human waves consume all natural resources, especially non-renewable ones, and are harmful to the environment and a heavy burden for governments as they can no longer provide shelter, clothing, education and health care for all. Population growth has negative consequences for cities, new arrivals exacerbating the crisis of large urban gatherings such as the housing crisis, juvenile delinquency ... etc. This rural exodus is leading to a decline in agricultural production and meat supplying large cities and helping them meet basic food needs. Therefore, all countries, especially those in the process of development, must control population growth and adopt effective population and urban policies that put an end to the irrational consumption of the natural resources that future generations need, organize these cities to avoid serious social, economic and environmental disasters that could hamper any attempt at real progress by these countries in various vital areas.

Keywords: demographic growth, city, environment, urban policy, natural resources.

Introduction :

Pendant si longtemps, la croissance démographique était source de malheur et d'inquiétude pour les scientifiques et pour une certaine catégorie de décideurs à la fois. La tendance était toujours la même, depuis Malthus où régnait un pessimisme grandissant de la force destructrice de la population, aux néo-malthusiens qui considéraient eux aussi que l'augmentation de la population est cause de tous les maux. De nos jours, beaucoup d'auteurs ont aussi la même orientation, et expriment explicitement leur inquiétude de la rareté des ressources naturelles, et des limites de la terre face à des vagues humaines de plus en plus intenses et menaçantes.

« A l'aube du nouveau siècle, les ressources naturelles sont l'objet d'une pression grandissante, qui menace la santé publique et le développement. De nombreuses régions manquent d'eau, ont un sol épuisé, perdent des forêts, souffrent de la pollution de l'air et de l'eau, et ont un littoral dégradé. Au fur et à mesure qu'augmente la population de la planète, améliorer les niveaux de vie sans pour autant détruire l'environnement pose un défi mondial ». ⁽¹⁾

La majorité des pays du Nord consomment leurs ressources naturelles beaucoup plus rapidement qu'elles ne peuvent se renouveler. La plupart des pays en voie de développement caractérisés par une démographie galopante se trouvent dans l'obligation d'améliorer le sort de leurs populations. Cela, peut entraîner une surexploitation de la nature et détruit aussi les ressources dont les futures générations auront besoin.

Cette croissance urbaine a aussi des conséquences néfastes sur l'organisation de la ville. Elle fait apparaître de grands regroupements urbains démunis de toute politique urbaine saine et efficace. En plus, elle aggrave des problèmes tels que la crise du logement, l'élévation du taux de chômage et de délinquance au sein des citadins, surtout les tranches les plus jeunes, ce qui crée pour les responsables et les décideurs de gros obstacles, des fois insurmontables et irrémédiables, et met ces pays dans l'embarras et l'impossibilité de trouver et d'appliquer une politique urbaine appropriée.

1. Evolution des populations urbaines :

Les régions à fortes concentration de population, qu'elles appartiennent au secteur urbain ou rural, sont souvent les plus touchées par l'effet du nombre. Selon des estimations récentes, les populations urbaines ne cessent de s'accroître tout en causant un délabrement à l'environnement, et en exerçant une forte pression sur les ressources et les biens de consommation jusqu'à l'épuisement.

« Les êtres humains sont devenus une force environnementale d'importance croissante ces dernières 10000 années. Avec l'avènement de l'agriculture il y a 8000 ans, nous avons commencé à modifier le paysage. Et avec la révolution industrielle, nous avons commencé à affecter notre atmosphère. L'augmentation récente de la population mondiale a amplifié les effets de nos activités agricoles et économiques. Mais la croissance de la population humaine a caché ce qui peut être une interaction hommes-environnement encore plus importante : tandis que la population mondiale double, la population mondiale vivant en milieu urbain triple. D'ici à quelques années, plus de la moitié de la population mondiale vivra en zone urbaine ». ⁽²⁾ (graphiques 1 et 2, p.2 et 3).

L'Algérie n'échappe pas à la règle, et sa population augmente et se concentre de plus en plus sur le littoral, qui représente les grandes métropoles et les zones périurbaines, car elle est toujours à la recherche de meilleures conditions de vie, et du confort lié à la vie citadine. Ces vagues humaines qui gagnent le littoral chaque année ne font qu'aggraver le problème du logement, dont souffrent déjà nos côtes. Les autorités sont conscientes du problème et ont pris quelques mesures nécessaires, telles que le développement des villes intérieures pour absorber cet excédent de la population côtière. Une autre mesure prise à la fin de l'année de 2012 et qui va dans le même sens, c'est celle de l'attribution des terrains de construction contre une somme symbolique dans le grand Sud algérien, et ce, dans le but de stabiliser les populations sahariennes et rendre le Sud plus attractif et plus convenable à s'y installer.

1.1. Ville-compagne : une relation conflictuelle :

Définir le concept "urbain" est un peu difficile vu le voisinage spatial d'un autre terme qui est "le rural", et la relation conflictuelle qui s'installe entre les deux concepts. La transformation des campagnes en zones urbaines est un phénomène qui existe depuis longtemps. Il y a de vastes localités moins peuplées, voire désertes ; mais de grandes métropoles qui se créent, et même des villes plus modestes sont devenues des pôles attractifs et de concentration de populations, de services publics et d'entreprises économiques (commerce, industrie...). Ainsi, la ville peut être définie comme un espace restreint, qui se caractérise fondamentalement par une forte densité de population.

« Dans ces conditions, le passage de la zone urbaine à la campagne n'est pas progressif. Face à l'environnement, le contact est souvent brutal : cette "frontière" est invisible car on passe, en apparence, progressivement de la ville, « ce qui est construit », à la « nature » et aux champs. En réalité cette juxtaposition centre-périphérie s'accompagne, à la fois pour des raisons écologiques, socio-économiques et culturelles, de conflits (...). La ville durable devra donc reposer sur le rôle de la nature, en périphérie et à l'intérieur de la ville de demain et sur la compatibilité de cette croissance avec la préservation des milieux ruraux ». ⁽³⁾

1.2. Des formes d'urbanisation pernicieuses :

L'urbanisation anarchique, qui caractérise surtout les pays en voie de développement a des conséquences multiples et lourdes, et tire son origine de l'augmentation de la population dans certaines régions, dans d'autre cas, elle est due à l'exode rural des populations vers les périphéries et les centres urbains, suite à la dégradation des conditions de vie, ou l'existence de conflits (en Algérie, la décennie noire a fait déplacer des vagues humaines importantes des territoires ruraux vers les villes).(Photo 1 p.183).⁽⁴⁾ Ces « émigrés » sont à la recherche de plus de confort, et d'aisance dans les villes, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup d'entre eux, qui se trouvent logés dans des bidonvilles et dans des conditions catastrophiques et face à la mal-vie.

Également, le dénuement des périphéries des pays sous-développés, l'exclusion des plus dépourvus dans le pourtour des villes de même l'envi des populations cossues pour le logement pavillonnaire ont, pour des motifs multiples participé à la création d'une situation socialement et écologiquement censée dangereuse.

L'État, a toujours géré ce secteur, et n'accorde un permis de construction qu'aux habitats répondant aux normes fixées par la loi ; mais ce dispositif restera moins efficace, puisque de nombreuses installations ont été bâties dans des zones à risques (près des rivières, sur des pentes, ou des endroits fragiles et sismiques...), ce qui les expose aux inondations qui ont dévasté ces dernières années certaines villes (Ghardaïa, El-Bayad...). Cette urbanisation rapide et anarchique n'a fait qu'augmenter les villes et les sites à risques.

« C'est le cas de nombreuses régions et le phénomène est mondiale (...). L'urbanisation a modifié les sols et étendu la construction dans des sites autrefois peu peuplés et protégés par des forêts ou champs cultivés. (Photo 2 p. 183).⁽⁵⁾ Le développement durable suppose cette prévention mais la tâche est considérable et suppose des moyens, un haut niveau de développement et une collaboration étroite entre gouvernement, ses services et les autorités régionales et locales ». ⁽⁶⁾

1.3. Bidonvilles et espaces sales et altérés :

Les flux migratoires importants des campagnes vers les villes pour la recherche du confort citadin et du travail dans le secteur industriel qui ne cesse de se développer, représentent une évolution dictée par les exigences du développement socio-économique que connaît le monde d'aujourd'hui, et qui a rendu la situation encore plus grave, et plus inquiétante, et a aggravé la crise du logement dont souffrent déjà les grandes métropoles. Les nouveaux arrivants se trouvent obligés de se concentrer dans des zones périurbaines, dans des groupements de maisons construites de façon anarchique, ne respectant aucune des règles de l'urbanisation moderne, ce qui a fait pousser des bidonvilles comme des champignons autour des grands centres urbains, et des villes métropolitaines.

Cette forte concentration chaotique des flux ne peut engendrer qu'un environnement dénaturé, sale et altéré vu la privation de ces concentrations humaines des réseaux d'assainissement, d'approvisionnement en eau salubre, et de ramassage de déchets ménagers qui infectent profondément le milieu naturel et défigurent l'aspect esthétique de ces périphéries. (Photo 3 p. 184).⁽⁷⁾

1.4. Le mode de consommation dominant :

L'introduction de l'économie de marché dans notre pays et l'abondance des flux de marchandises ont modifié les modes de consommation dans la société algérienne qui s'est habituée à une consommation modérée des produits locaux moins polluants, et qui utilisent moins d'emballage jetable. Par exemple pour les boissons, les producteurs n'utilisent que des bouteilles en verre non jetables ; mais avec l'arrivée des produits importés, et faute de récupération et de recyclage, les sachets et les bouteilles en plastique sont jetés partout et mutilent notre cadre de vie et notre environnement en général.

1.5. La prolifération des déchets ménagers :

Cette forte concentration de la population sur le littoral et aux alentours des grandes villes, cette urbanisation rapide et désorganisée entachent l'aspect architectural de nos villes. Le nouveau mode de consommation à l'occidentale, à qui s'ajoute aussi le manque d'une chaîne de recyclages, des tonnes de déchets ménagers déversés chaque jour, ne font que créer un climat de désolation et de dégradation de

notre écosystème, et qui affecte et menace à son tour la santé des individus et rend notre vie plus compliquée, moins saine et moins aisée. (Photos 4, 5 et 6 pp.184-185). ⁽⁸⁾

2. Pour une politique urbaine efficiente :

Cette politique doit prendre en considération tous les problèmes liés à l'armature urbaine afin d'attribuer à la ville et à l'urbanisation le rôle véritable et la dimension tant quantitative que qualitative, qu'elles doivent assumer dans le processus de développement et de revalorisation du territoire national dans sa totalité. En outre, la ville est une institution humaine qu'il faut gérer et organiser de façon convenable pour assurer une harmonie sociale, et réunir de meilleures conditions de vie à ses habitants. Elle est aussi un équipement de base important à l'organisation et au développement équilibré du territoire.

2.1. La ville, ses missions, son rôle :

La ville n'est pas un simple groupement d'habitations abritant un certain nombre d'individus exerçant des activités limitées et restreintes ; mais au contraire elle doit être située dans un environnement plus large selon la nature et l'importance de ces missions qui contribuent à l'économie et à l'organisation de cette atmosphère.

« Quelle que soit leur nature ces fonctions sont donc assurées par des activités que l'on peut qualifier de productives pour son environnement territorial et justifient la place qu'occupe chaque ville, dans l'armature urbaine locale, régionale ou nationale. Il s'agit ainsi pour ces fonctions, d'activités dites de base ou basique qui relèvent du partage des tâches qui s'opère entre les villes d'une armature urbaine donnée ». ⁽⁹⁾

Ces indications montrent que la ville est par définition, dans le cadre d'une tactique volontariste et logique d'aménagement du territoire, un ustensile indispensable d'investissement territoriale du développement dans la mesure où sa fonction primordiale, dans le cadre d'une urbanisation contrôlée à cet effet, et de tolérer de constituer, la mise en valeur des capacités territoriales qui instaurent en réalité son rôle et ses missions.

2.2. Pour une meilleure organisation, et une bonne maîtrise de l'urbanisation :

« Selon les fonctions et le rôle qu'assument les villes, il est facile de souligner, sur deux logiques dont les finalités n'ont pas la même importance, par rapport à l'équilibre de cette armature : une "logique territoriale économique" liée aux fonctions qu'exerce la ville dans l'espace économique qu'elle concerne et une "logique socio.territoriale" liée à la desserte en service des populations ». ⁽¹⁰⁾

C'est autour des grandes villes, et pour des raisons économiques (industrie, commerce...), ou toutes autres activités et services liés au secteur de l'économie que des villes nouvelles se créent. Donc, l'urbanisation et la distribution des villes sont primordialement dictées par la réalité économique, ainsi que les multiples services économiques dont les villes métropolitaines forment l'épine dorsale de toute infrastructure économique nationale. C'est à cette réalité économique que les villes anciennes, ou nouvelles doivent être aménagées et promues.

Pour une zone donnée, il est ainsi indiscutable que les prédispositions récentes de son urbanisation de même que la situation et l'agencement général de son ossature urbaine soient d'abord l'écho, des succès ou des défaites de la logique économique mise en place.

Ce dispositif économique territorial caractérise, établit et arrange en principe, à travers les centres urbains et leurs spécialisations :

- Les localités ou grands pôles industriels et les régions où l'industrie est trop diffusée.
- Les zones où domine les activités agricoles et rurales et leur large intensification.
- les domaines de développement de certaines activités telles que le tourisme, la distraction, etc...

2.3. Pour une nouvelle organisation de la ville :

Pour mettre en œuvre une politique efficace d'aménagement du territoire, il faut remettre en cause l'ensemble de l'armature urbaine du pays, pour sa refondation et sa réorganisation selon les objectifs et les logiques territoriales qui la déterminent.

Le processus et la logique économique territoriale exigent notamment :

- le contrôle et l'aménagement de l'urbanisation des périphéries dans le Nord, et particulièrement celle d'Alger
- L'édification et la promotion au niveau des localités intérieures, de véritables villes régionales, susceptibles de réussir via les professions productives et structurelles...
- l'amélioration des structures urbaines et régionales tout en diffusant les activités urbaines prometteuses et selon les possibilités régionales disponibles à revaloriser ;
- Les nouveaux centres urbains récemment réorganisés et restructurés dans les programmes de la maîtrise des banlieues et de la construction des armatures urbaines régionales dans la majorité des localités intérieures du pays. La logique socio-territoriale exige par ailleurs :
- L'installation de services publics de proximité, dans le but de stopper le courants migratoires intempestifs créés par l'urbanisation dite "sélective" ;
- Et le l'abandon irrévocable du modèle d'urbanisation normative mise en place jusque-là, en effet, les professions administratives locales s'envisagent bien dans le cadre de chefs-lieux ruraux, tant que des indices tangibles, ne forcent pas le passage à l'urbain.

Ainsi, une urbanisation bien maîtrisée et orientée de façon objective et rationnelle, et respectant les règles urbaines et architecturales universelles, permet à notre pays de rejoindre le rang des pays les plus avancés, pour sa mise en valeur réelle et bien disposée dans le but d'atteindre un niveau de développement économique louable et équilibré, qui prendra en charge tous nos intérêts géostratégiques.

2.3.1. La politique des villes moyennes :

Les nouvelles villes doivent former la base, et le fondement de l'action et de la construction, de l'édification régionale, aussi bien pour les impératifs du développement socio-économiques provincial lui-même, que pour la maîtrise et l'harmonie de l'armature urbaine.

Ces villes nouvelles ne doivent en aucun cas être ni des centres de concentration, ni des zones de transit ou encore des cités passoires des populations issues des régions à forts mouvements migratoires, qui constituent une menace imminente pour les régions voisines. Par contre elles doivent être conçues comme de réelles jonctions de développement économique et social, liant les métropoles régionales et sous métropoles du nord à celles situées à l'intérieur du pays.

« Les villes moyennes doivent présenter deux atouts :

- cadre de vie de qualité et des fonctionnements moins tendus que celui des grandes agglomérations,
- des services et des équipements que les petites villes, les centres de vie et le milieu rural ne sont pas capables d'assurer.

La politique des villes moyennes doit avoir en conséquence, un contenu précis articulé autour de trois axes d'action :

- a- l'encouragement des villes moyennes et leur développement doit être pris en compte dans le cadre de mécanismes et d'aides spécifiques, b-leur urbanisme doit être adapté à leur taille et à leur environnement, afin de décourager le gigantisme architectural, les constructions pesantes de barres et de tours,
- c-enfin, leur financement doit faire l'objet de la sollicitude particulière de l'État.

Notre politique des villes moyennes devra ainsi viser en sélectionnant les villes concernées et en y coordonnant les actions et les moyens, à rationaliser l'urbanisation régionale et territoriale générale, en l'orientant non seulement vers les sites d'activités urbaines les plus indiqués, mais aussi les sites les moins dommageables tant pour les activités rurales que pour l'environnement en général ». ⁽¹¹⁾

2.3.2. La politique des villes nouvelles :

À l'horizon 2025, la population algérienne atteindra le nombre de 50 millions d'habitants. Des vagues humaines importantes auxquelles notre pays doit faire face, en adoptant une politique d'aménagement du territoire qui prendra en considération les particularités régionales et les caractéristiques de chaque population ou regroupement humain. La question d'urbanisation est au cœur de cette politique d'aménagement, pour la maîtrise de ces masses de populations, et pour fournir les solutions adéquates à leurs problèmes de logement, d'emploi...etc.

L'évolution de la tendance actuelle de l'occupation de notre sol prédisait le doublement des effectifs urbains, d'ici 2020, le renforcement de l'urbanisation sur le littoral et l'expansion excessive des aires métropolitaines au détriment des terres arables.

En effet la réorganisation de l'espace national est d'autant plus contraignante qu'il s'agira :

- de garantir un "redéploiement équilibré" de la population à l'horizon 2025 ;
- d'élaborer pour les différents écosystèmes des "stratégies harmonieuses " de gérance, à partir de la conception de programmes locaux de développement intégré,
- attribuer à notre pays la place qu'il faut dans le tissu économique et politique régionale, continentale et méditerranéenne.

Donc, il est impératif pour l'Algérie d'adopter une nouvelle politique d'urbanisation en ruptures avec les pratiques hasardeuses actuelles qui ont conduit à une armature urbaine anarchique et désorganisée, et en réponses aux attentes et aux aspirations des populations urbaines qui ne cessent de croître pour arriver à un taux de 75% en 2025 sur le littoral.

2.3.3. Les villes nouvelles : une réponse excentrique à l'explosion et au fatras urbaine :

Dans le but de mise en œuvre d'une politique d'aménagement décentralisé du territoire national, l'État s'oriente vers la création et l'édification de villes nouvelles, ou même la promotion des villes et agglomérations moyennes, pour pouvoir alléger la forte pression exercée sur les régions d'accueil et desserrer l'étau autour des villes métropolitaines, dans un but de rééquilibrage de l'armature urbaine des différentes régions.

La politique des villes nouvelles répond donc à une opération prioritaire de la politique nationale d'aménagement du territoire basée sur le rééquilibrage de la répartition de la population, d'activité et de revenu sur l'ensemble du pays. Elle doit donc tolérer :

- premièrement, de stabiliser sur place des populations qui ont tendance à émigrer vers le Nord pour des raisons économiques et sociales,
- deuxièmement, de procéder au développement de l'intérieur et le rendre plus attractif, afin de renverser la tendance d'émigration, des régions littorales vers l'intérieur et le sud du pays.

« Globalement les nouvelles villes poursuivent plusieurs objectifs et s'expliquent par :

- une priorité donnée au schéma national d'aménagement du territoire à long terme dont la ville nouvelle est un élément essentiel, car elle s'inscrit dans des relations et des flux d'hommes, de marchandises et d'innovations...;
- une priorité donnée à l'occupation de l'intérieur et à la reconquête de l'Algérie profonde dont la ville nouvelle constitue un équipement structurant et d'ancrage du développement des régions des Hauts Plateaux et du Sud ;
- une priorité donnée dans le Nord du pays à la localisation proche (entre 30 et 50 km) des grandes agglomérations, de nouveaux centres urbains en vue d'utiliser et de canaliser le dynamisme naturel des métropoles... ;
- une priorité donnée à la politique d'anticipation et d'investissement à long terme basée sur une politique foncière active et anticipative pour préserver le territoire (...), dans lequel le citoyen créera lui-même le développement ».⁽¹²⁾

Conclusion :

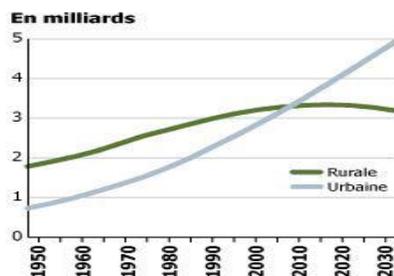
La croissance démographique rapide qui caractérise généralement les pays en voie de développement tel que l'Algérie, en plus des flux migratoires des nouveaux arrivants sur l'espace urbains, dus principalement de l'exode rural vers les grandes villes à la poursuite du luxe et du confort de la vie citadine ont des conséquences néfastes sur l'environnement et ,rendent la vie encore plus complexe et plus difficile dans les centres urbains, et dans les périphéries (délinquance, chômage, pénuries et difficultés d'approvisionnement en eau salubre et en d'autres ressources naturelles vitales, etc...)

« Les populations urbaines et leur environnement s'affectent mutuellement. Les personnes en milieu urbain changent leur environnement à travers leur consommation de nourriture, d'eau, d'énergie et de terres. L'environnement urbain pollué affecte à son tour la santé et la qualité de vie des populations urbaines. Les personnes qui vivent en zone urbaine ont des modèles de consommation très différents des résidents en zone rurale ». ⁽¹³⁾ La consommation des populations urbaines ne se limite pas à dévorer un excédent de nourriture, mais les citoyens absorbent aussi plus d'énergie et de biens durables.

Dans les zones rurales, on enregistre aussi de graves atteintes à l'environnement et à notre écosystème en général. Si une partie des populations rurales migre vers les villes cela n'allègera pas la forte pression de la population sur le milieu naturel dans les zones rurales. En plus ce déplacement peut provoquer un recul de l'activité rurale. D'ailleurs, le taux de chômage qui touche les ruraux, le manque de revenus ou même les faibles rémunérations poussent les gens à une surexploitation des ressources disponibles et au défrichement de nouvelles terres pour les cultiver. « Au cours des deux dernières décennies, l'expansion agricole, l'exploitation forestière, le développement et maintes autres activités humaines ont provoqué chaque année la destruction de plus de 120 000 kilomètres carrés de forêt. Et une zone d'à peine un dixième de cette dimension a été recouverte grâce aux efforts de reboisement et à la régénérescence des forêts ». ⁽¹⁴⁾

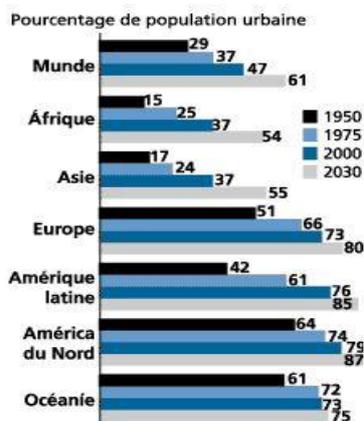
Annexes :

Graphique 1 : Population mondiale (urbaine et rurale), 1950-2030



Source : ONU, Perspectives sur l'urbanisation mondiale : édition 2003 (2004).

Graphique 2 : Population vivant en zone urbaine



Source : ONU, Perspectives de l'urbanisation mondiale : édition 2004.

Références bibliographiques :

1. La population et l'environnement : Le défi mondial (2000), Publié par le Population Information Program, Center for Communication Programs, The Johns Hopkins School of Public Health, 111 Market Place, Suite 310, Baltimore, Maryland, 21202-4012, USA. Volume, XXVIII, numéro 3 Automne 2000 Série M, Numéro 15, Sujets spéciaux.
2. Barbara Boyle Torrey, L'urbanisation : une force environnementale incontournable, Site Web : www.prb.org.
3. J.P. PAULET, le développement durable (2005), Ellipses, Paris, 2005, p. 72.
4. 5. 7. 8. Mansour, KHALED KHODJA, Population, santé et environnement en Algérie (2013), thèse de doctorat en démographie, Université d'Es-Senia, Oran.
6. J.P. PAULET, le développement durable (2005), Ellipses, Paris, p.74.
9. (Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, Demain l'Algérie, l'état du territoire la reconquête du territoire, les Dossiers de l'aménagement du Territoire (1995), OPU, Alger, p. 286.
10. Op. Cité, p. 287.
11. Op. Cité, pp. 302-303.
12. Op. Cité, pp. 312-313.
13. BOYLE TORREY Barbara, Avril 2004, Site Web: www.prb.org (visite le: 07/05/ 2016).
14. A.B. MEYERSON Frederick, Juin, 2004, Site Web: www.prb.org (visite le: 14/03/ 2016).

Comment citer cet article par la méthode APA:

Mansour **KHALED KHODJA** (2020), **Impact de la croissance démographique sur la ville et sur l'environnement et politiques urbaines** , Revue EL-Bahith en Sciences Humaines et Sociales, Volume 12 (01)2020, Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, (P.P .359-366)